

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHONE

N°45/2023

O B J E T :

Convention de Formation
Professionnelle entre DAWAN
et la ville de MIRAMAS

Nature : Décision du Maire prise
par délégation

Matière : Fonction publique

ACTE NOTIFIE LE : 17/04/23

En exécution des pouvoirs susvisés,

DE CONCLURE une convention entre la société DAWAN sise à NANTES, 32 boulevard Vincent Gâche et la commune de MIRAMAS, pour l'organisation de la formation « After Effects Initiation » qui aura lieu à Marseille, du 24 au 26 avril 2023, pour 1 agent de la collectivité et sera facturée 1080€ TTC.

Madame la Directrice Générale des Services et Madame le Trésorier d'ISTRES, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Miramas, le 21/03/2023

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

le : 17/04/23

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/23

ID : 013-211300637-20230321-2023_45-CC



COMMUNE DE MIRAMAS

EXTRAIT
du REGISTRE des ARRETES du MAIRE

Nous, MAIRE de la Commune de MIRAMAS,

VU l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 27-2020 du Conseil Municipal de Miramas du 10 juin 2020, donnant délégations d'attributions du conseil municipal au Maire,

VU les crédits alloués au plan de formation 2023.

CONSIDERANT la nécessité de définir les conditions techniques et financières de l'organisation de la formation « After Effects Initiation »,

DECIDONS

Le Maire

Frédéric VIGOUROUX



CONVENTION DE FORMATION N°C-FEU082023001F

Date : 22/03/2023

ENTRE

la société **DAWAN**S.A.R.L au capital de 40.063,79 euros
dont le siège social sis32, Boulevard Vincent Gâche
44200 NANTES

RCS NANTES 429 987 548

SIRET 429 987 548 001 62

Enregistrée comme organisme de formation sous le numéro 52 44 03634 44 auprès du Préfet de la Région Pays de Loire.

Représentée par (nom et qualité) : Jérôme Merckling, directeur.

Ci-après désignée : l'Organisme Formateur

ET

COMMUNE DE MIRAMAS

Place Jean Jaurès


13140 MIRAMAS

Représentée par (nom et qualité) :

Ci-après désignée : le Client

Collectivement désignées : les parties

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

- Article 7 - Les moyens pédagogiques mis en oeuvre
 - 7.1 Des sessions n'exécédant pas, sauf exception, 16 participants ;
 - 7.2 L'enseignement dispensé par des animateurs sélectionnés en fonction de leur compétence dans la matière enseignée ;
 - 7.3 Des aides pédagogiques nécessaires ;
 - 7.4 Une vérification permanente par l'animateur du degré d'assimilation des connaissances et du comportement enseignés ;
 - 7.5 Chaque journée de formation donnera lieu à la signature d'une feuille de présence par chaque salarié du Client participant au stage visé par le présent contrat ainsi que par le formateur.
 - Article 8
 - 8.1 Les salariés du Client participant au stage visé par le présent contrat sont dans la situation de travailleurs salariés. Il est de la responsabilité du Client de s'assurer qu'ils bénéficient des dispositions contractuelles et législatives en vigueur ; le Client fait son affaire de toutes demandes d'information consécutives à un contrôle de la part de l'Administration.
 - 8.2 L'Organisme de formation déclare employer régulièrement son personnel et avoir accompli l'ensemble des formalités fiscales et sociales requises, en particulier, celles visées aux articles L. 143-3 et L. 320 du Code du Travail. Spécialement, l'Organisme de formation atteste qu'il s'acquitte de ses obligations telles que visées aux articles L. 324-10 et que les prestations seront effectuées par du personnel salarié ; employé régulièrement au regard des articles L. 620-3, L. 143-3 et L. 143-5 du Code du travail.
 - Article 9
 - 9.1 L'obligation contractée par l'Organisme Formateur se limite à la fourniture de l'enseignement dispensé durant les cours concernés.
 - Article 10 - Propriété intellectuelle et savoir-faire
 - 10.1 Les supports de cours remis au Client sont la propriété exclusive de l'Organisme formateur. Le Client n'a donc pas le droit de reproduire lesdits Supports sur papier par impression et par reprographie, sur transparent, sur disque dur, disquette, CD-ROM et autre matériel magnéto-optique sans l'autorisation écrite de l'Organisme formateur.
 - Article 11 - Circulation
 - 11.1 Le présent Accord est conclu *intuitu personae*. En conséquence, toute cession des droits et obligations, d'une Partie, qui sont l'objet des présentes est soumise à l'accord préalable écrit de l'autre Partie.
 - Article 12 - Nature juridique de l'accord
 - 12.1 Le présent contrat constitue un contrat d'entreprise. Rien dans cet accord ne devra être interprété comme créant ou manifestant l'intention de créer, une association, une société de fait, créée de fait ou en participation, ou une relation d'employeur à employé entre les parties qui agissent en contractants indépendants.
 - 12.2 Le présent accord ne saurait être interprété comme instituant une immixtion du Client dans la gestion de l'Organisme formateur.
 - 12.3 Aucune des parties n'a l'autorité ni le pouvoir pour engager l'autre, quelle que soit la forme de l'engagement, et ne devra en aucun cas agir comme si elle possédait ce pouvoir.
 - 12.4 Le personnel de l'Organisme formateur restera sous sa responsabilité et sa subordination exclusive. En aucun cas, le Client ne pourra se substituer à l'Organisme formateur en donnant des instructions ou ordres de quelque nature que ce soit au personnel affecté par l'Organisme formateur à la réalisation des prestations convenues.
 - Article 13 - Règlement des litiges
 - 13.1 En cas de différend entre les deux parties sur l'exécution de cette Convention, une procédure de règlement à l'amiable sera suivie. Si elle n'aboutissait pas, les tribunaux de Nantes seront compétents.
- Fait à Nantes, en deux exemplaires, le 22/03/2023
- Pour le prestataire
Jérôme MERCKLING, Directeur
- DAWAN**
32, Boulevard Vincent Gâche
44200 Nantes
Tél : 09 72 37 13 73
Fax : 09 72 11 07 93
RCS Nantes B 429 987 548
www.dawan.fr
- Pour le client
(nom et qualité du signataire)
- Frédéric VIGOUROUX
Maire de Miramas
- 

CONVENTION DE FORMATION N°C-FEU082023001F

Annexe 1

Nature, objet, durée et prix de la formation

Intitulé de la formation :	After Effects Initiation
Type :	Inter-entreprise
Objet de la formation :	Maîtriser les principales fonctionnalités d'After Effects - savoir créer et manipuler des compositions pour réaliser des animations destinées au web ou à la vidéo.
Compétences requises :	Connaissance de l'environnement pc ou mac - Connaissance de Photoshop et Illustrator - Notions appréciables Premiere Pro ou Final Cut
Public :	Graphiste et webmaster
Sanction :	Attestation de fin de stage mentionnant le résultat acquis
Durée de la formation :	3 jours (21 heures)
Dates de formation :	Du 24/04/2023 au 26/04/2023
Lieu de la formation :	À distance, depuis nos locaux à Marseille situés 38/40 rue de la république escalier A étage 1 13002 Marseille
Prix de la formation :	900,00 euros HT Total TTC: 1 080,00 euros
Nombre de participants :	1 (Karim MOUIH,)
Moyens mis à disposition du client par l'Organisme formateur :	
Outil de formation FOAD :	1 par stagiaire
Réseau interne(oui / non) :	oui
Accès Internet(oui / non) :	oui

Annexe 2 Plan de la formation

Découvrir Adobe After Effects

Apprendre son histoire
Connaître les fonctionnalités
Comprendre les différentes utilisations

Expliquer les notions de base de la vidéo

Découvrir les formats vidéo et les formats de compression : .mp4 / .h264 / .mov / ...
Comprendre les formats des pixels
Différencier les modes colorimétriques
Utiliser le cercle chromatique et les différentes représentations de la couleur
Comprendre des principaux formats graphiques: AI / PSD / JPEG / PNG

Utiliser l'interface d'After Effects

Découvrir le panneau effets
Découvrir le panneau composition
Maîtriser la time line
Utiliser le panneau métrage
Régler les paramétrages de l'interface
Personnaliser les préférences

Utiliser les outils fondamentaux d'After Effects

Créer une nouvelle composition
Connaître les caractéristiques de la boîte de dialogue
Configurer la composition en taille et durée
Créer un solide
Connaître les caractéristiques de la boîte de dialogue et configuration du solide
Utiliser les attributs du solide dans la time line : point d'ancrage, position, échelle, rotation, opacité
Utiliser le chronomètre de la time line
Comprendre la navigation temporelle
Maîtriser la tête de lecture (instant courant)
Atelier : modifier les propriétés position, échelle, rotation et transparence

Travailler avec les images clés

Modifier un ou plusieurs états du solide à 2 instants différents
Créer des images clés
Comprendre la notion d'interpolation entre 2 images clés
Modifier les trajectoires avec les points d'ancrages et les poignées
Comprendre les particularités du point d'ancrage
Prévisualiser l'animation
Modifier des paramètres de la composition
Dimensionner
Modifier la durée
Hiérarchiser différents calques
Atelier : animer les propriétés position, échelle, rotation et transparence

Importer des images

Créer des compositions en fonction du métrage
Importer un métrage dans une composition
Mettre à l'échelle
Modifier le point d'ancrage : outil déplacement arrière

Animer et maîtriser la vitesse

Créer des images clés de trajectoire

Générer des masques

Utiliser les outils de formes pour créer des masques
Déformer les masques avec les outils plume
Animer les propriétés des masques
Utiliser l'outil de peinture, découvrir ses particularités

Atelier : animation de masques sur des fichiers vidéos

Préparer un fichier Photoshop pour l'animer

Coordonner les paramètres prédéfinis film et vidéo de Photoshop
Préparer les calques
Utiliser les options d'importation de fichiers Photoshop
Gérer les styles de calques modifiables

Atelier : créer une animation avec des fichiers Photoshop

Préparer un fichier Illustrator pour l'animer

Coordonner les paramètres prédéfinis film et vidéo d'Illustrator
Préparer les calques
Utiliser les options d'importation de fichiers Illustrator
Redimensionner un métrage
Remplacer un métrage
Importer des fichiers multiples

Atelier : créer une animation avec des fichiers Illustrator

Suivre et stabiliser les mouvements

Utiliser le suivi à 1 point
Interpréter un métrage en cas d'entrelacement
Suivre les mouvements dans le panneau calque
Transformer en position, échelle, rotation
Choisir le positionnement du tracker
Comprendre les caractéristiques du tracker : zone de recherche / zone de confiance
Analyser un métrage
Ajuster le tracker
Choisir la cible
Réutiliser le suivi sur plusieurs calques via l'objet nul
Atelier : suivre des mouvements vidéos et les appliquer à des objets

Stabiliser un élément avec un suivi à 2 points

Suivre les mouvements dans le panneau calque
Transformer en position, échelle, rotation
Choisir le positionnement du tracker
Analyser un métrage
Ajuster le tracker
Choisir de la cible
Appliquer la stabilisation
Atelier : stabiliser une vidéo « caféinée »

Suivre en perspective des 4 points

Choisir le positionnement des trackers
Analyser le métrage
Ajuster les trackers
Choisir la cible

Atelier : suivre des mouvements complexes en vidéo et les appliquer à des objets

Utiliser les effets, réglages et déformations de l'image

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le 17/04/23



ID : 013-211300637-20230321-2023_45-CC

Modifier les trajectoires

Aligner un métrage par rapport à la trajectoire
Déplacer dans le temps des images clés
Ouvrir et paramétrer l'éditeur graphique de vitesse
Lisser la vitesse à l'éloignement / à l'approche
Maîtriser les principes des courbes de vitesse

Ateliers : animer des objets sur des trajectoires, créer des accélérations et décélérations

Importer des vidéos, personnaliser les compositions

Importer des métrages vidéo
Utiliser des règles et repères

Régler les couleurs avec la correction colorimétrique

Corriger la netteté
Utiliser les différents flous
Travailler les bruits et grains
Utiliser les déformations
Tester les générateurs

Compiler une vidéo

Découvrir Adobe Média Encoder
Choisir les paramètres de rendu
Choisir le module de sortie
Vérifier les codecs
Redimensionner
Gérer la file d'attente de rendu